

Dans un entretien accordé ce dimanche à CNews et Europe 1, le candidat à l'investiture des Républicains pour l'élection présidentielle Xavier Bertrand a demandé davantage de «*transparence*» sur l'état des finances publiques. «*Pour savoir exactement où on en est, je demande officiellement qu'il y ait un audit des comptes de la nation qui soit fait pour faire la part des choses entre ce qui a été fait au moment de la crise Covid et ce qui a été fait depuis*», a expliqué l'actuel président de la région Hauts-de-France.

## Les titres du matin - Newsletter

Tous les jours

Recevez chaque matin, l'actualité du jour : politique, international, société...

Adresse e-mail

S'INSCRIRE

→ À LIRE AUSSI : **Emmanuel Macron a-t-il vraiment dépensé 5 à 7 milliards d'euros en 15 jours ?** 🇫🇷

Depuis la rentrée, le candidat multiplie les critiques – entre autres – sur la gestion budgétaire d'Emmanuel Macron, qu'il s'agisse du chèque énergie ou du plan pour Marseille. «*Monsieur Macron fait campagne avec le chéquier de la France. Depuis la rentrée, 25 milliards d'euros ont été dépensés. Je ne vous parle pas de la crise Covid où il fallait prendre des mesures. Là, c'est sa réélection quoi qu'il en coûte*», a-t-il répété pour justifier la nécessité d'un audit financier.

## Chaque nouvelle majorité obtient un audit

Un tel audit existe déjà dans le fonctionnement des institutions françaises. *«Cela n'a rien de nouveau, nous explique l'ancien rapporteur de la Cour des comptes François Ecalle. À chaque changement de majorité depuis plus de vingt ans, le nouveau gouvernement demande un audit des finances publiques. En 2017, Emmanuel Macron l'avait aussi fait. Depuis 2012, la Cour des comptes s'en charge et il est fourni très rapidement après la prise de fonction»*, détaille le fondateur de l'association Fipeco (Finances Publiques et Économie)

→ À LIRE AUSSI : Emmanuel Macron et Xavier Bertrand règlent leurs comptes 🗨️

L'ancien haut fonctionnaire s'interroge cependant sur la faisabilité d'un audit des caisses de l'État avant la présidentielle. *«Cela ne me paraît pas possible parce que la Cour des comptes ne publie rien en période électorale pour ne pas influencer sur les débats. Et seuls le Parlement et le gouvernement peuvent demander un audit»*, explique le spécialiste des comptes publics.